

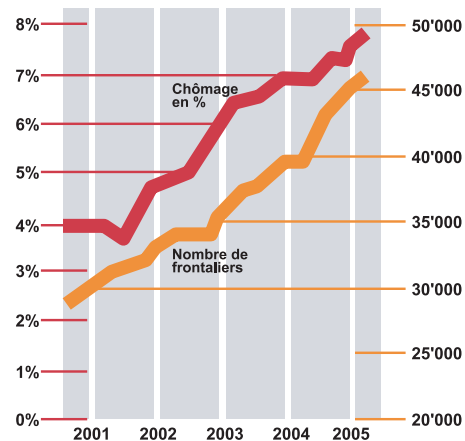
## Votation populaire sur les accords Schengen/Dublin : du bon usage des graphiques

L'OCSTAT tient à signaler au public le caractère trompeur d'informations statistiques – tirées de son site Internet – figurant dans le prospectus « tous ménages » édité par le « Comité d'action suisse contre l'adhésion Schengen/UE ». Sous le titre « Toujours plus de chômeurs malgré la reprise économique », un graphique met en relation le taux de chômage et le nombre de travailleurs frontaliers, et utilise divers artifices pour faire apparaître un parallélisme entre l'évolution de ces deux indicateurs. Par ailleurs, les accords de Schengen/Dublin, objet du vote populaire du 5 juin 2005, n'ont aucun rapport avec les questions liées au marché du travail en Suisse et à Genève.

Le graphique « Toujours plus de chômeurs » induit en erreur et incite à des interprétations erronées car :

- il juxtapose deux courbes qui apparaissent parallèles grâce à un choix d'échelles et à un étalonnage astucieux qui mélangent d'un côté des évolutions de proportions (taux de chômage en %) et de l'autre des variations d'effectifs en valeur absolue (nombre de frontaliers) ;
- une évolution parallèle, même construite de façon cohérente, ne constitue pas un indice de corrélation entre les valeurs observées et exprime encore moins des liens de causalité entre les phénomènes représentés ;
- pour rendre les éléments comparables, il faut pour le moins les exprimer selon les mêmes unités et les observer sur une durée suffisante pour en saisir les évolutions consistantes, hors mouvements de court terme ou erratiques. C'est ce que présente le graphique de l'OCSTAT (ci-dessous à droite).

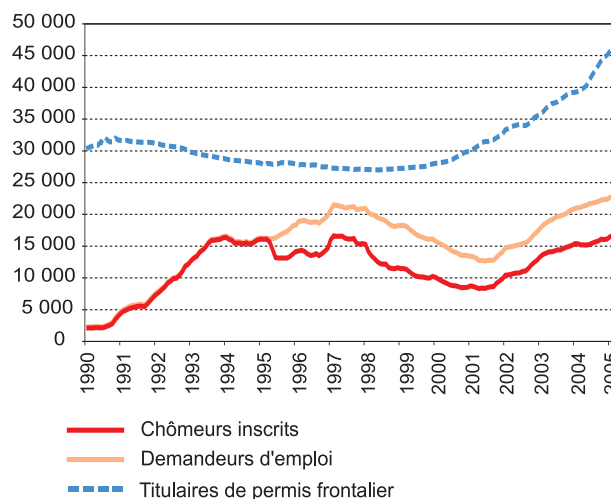
Toujours plus de chômeurs (à l'exemple  
du canton de Genève)



Chômage 2004: 6,9%; déc. 2004: 7,3%

Source:  
[www.geneve.ch/statistique/  
statistiques/indicateurs/welcome.asp](http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/indicateurs/welcome.asp)

Evolution des effectifs des chômeurs inscrits, des  
demandeurs d'emploi et des titulaires de permis frontalier,  
dans le canton de Genève, depuis 1990



Source:  
OCSTAT - Genève

Communiqué de presse

./.

Présentés de façon correcte, les nombres de chômeurs inscrits ou de demandeurs d'emplois n'évoluent en rien de façon parallèle avec les effectifs de titulaires de permis de frontaliers dans le canton de Genève.

Relevons encore que les mécanismes qui régissent le marché du travail en Suisse et à Genève, canton frontalier, sont complexes : ils ne sauraient être résumés par l'évolution de deux courbes, quelles qu'elles soient et quelle que soit leur relation apparente.

Cette prise de position de l'OCSTAT se fonde sur les « principes fondamentaux » de la Charte de la statistique publique de la Suisse, qu'il s'est engagé à respecter (<http://www.geneve.ch/statistique/office/charte.html>).